

## Question Parlementaire :

### Le développement d'alternatives au modèle des maisons de repos.

La Députée Régionale Wallonne, Madame Sybille de Coster-Bauchau, a pris récemment le relais des préoccupations du secteur du vieillissement.

Il est vrai que très souvent « quand il s'agit du vieillissement, nous opérons un choix binaire : le maintien à domicile ou le placement en maison de repos. »

Madame de Coster-Bauchau s'est interrogée sur le développement des lieux intergénérationnels et a interrogé la Ministre Régionale, Christie Morreale, sur des projets d'habitats alternatifs et en particulier sur l'expérimentation de lieux intergénérationnels dans les villages et quartiers.

Suite à la crise Covid, un groupe de travail « Bien Vieillir » avait été mis en place par la Ministre et parmi les recommandations de celui-ci, le lancement d'une étude sur l'évolution des modes de vie et la diversité des formes d'habitat avait été proposée.

La députée régionale a interrogé la Ministre sur le lancement de cette étude et sur l'évolution du secteur des lieux de vie en Wallonie.

Dans un premier temps, la Ministre a informé la députée de l'existence d'habitats communautaires en Wallonie. « Les habitats communautaires pour seniors sont, entre autres, une alternative au modèle des maisons de repos et, donc, un levier pertinent à développer. Ce type d'habitat permet de remédier à l'isolement et au sentiment de solitude parfois vécus à domicile. Ces logements alternatifs répondent de surcroît aux besoins actuels de la population âgée, en favorisant un environnement propice à la cohésion sociale, et, par extension, au bien-vieillir. »

Et la Ministre a cité plusieurs associations qui accompagnent la population dans la réflexion et dans le choix d'un lieu de vie alternatif ou non : la Région soutient notamment « l'ASBL Habitat et Participation, qui a développé une section « Habitat Groupé solidaire » dont la mission est de centraliser et de relayer l'ensemble des annonces rédigées pour et par les habitants d'habitat solidaire et participatif. Une attention est également apportée aux Associations de Promotion du Logement, dont certaines proposent des projets innovants. « À Toi Mon Toit » a, par exemple, développé un dispositif visant à recréer de la cohésion sociale en étant particulièrement attentif à l'inclusion de certains publics dont les aînés font partie intégrante. D'autres initiatives peuvent également compter sur notre soutien, comme l'ASBL 1toit2âges. »

La Ministre a vraiment le souhait de diffuser un maximum d'informations sur les habitats alternatifs et elle a très justement rappelé que notre ASBL « subventionnée par l'AViQ, propose essentiellement un service de conseils sur la question du logement, et promeut tous les types de logements (y compris les habitats alternatifs). »

Elle a rappelé qu'un « groupe de travail dénommé « Espaces communautaires », mis en place après la crise Covid, a pour objectif de développer 16 espaces communautaires en Wallonie afin de lutter contre la solitude des aînés, mais aussi des habitants les plus fragilisés sur un

territoire donné. Un espace communautaire est un lieu de vie où est proposé en journée à des aînés ou des personnes autonomes en isolement social, régulièrement et en groupe, la possibilité d'un accueil, de rencontres de personnes de même génération, de contacts avec des personnes d'un autre âge, d'activités participatives diverses, d'échanges, de moments de convivialité. Les porteurs de projets sont des CPAS ou des intercommunales afin d'en faciliter la pérennité et de garantir l'accessibilité financière aux habitants socio-économiquement fragilisés. La coordination est réalisée par l'AViQ. » <https://morreale.wallonie.be/home/presse--actualites/communiques-de-presse/presses/15--espaces-communautaires--crees-en-wallonie-pour-lutter-contre-la-solitude-des-aines-et-des-personnes-isolees.html>

La Ministre a également fait référence aux centres d'accueil de jour et aux centres de soins de jour qui constituent aussi une opportunité en faveur de l'accompagnement à domicile. « Ils permettent, en effet, de rompre l'isolement, de maintenir ou de recréer le lien social, mais également d'offrir aux aînés en perte d'autonomie les services et les soins nécessaires tout en leur permettant de continuer à vivre chez eux. Pour les aidants proches, ils constituent des lieux de répit en journée ou une solution alternative pour la poursuite de leur activité professionnelle. »

« Quant à envisager des maisons de soins, d'accueil et d'accompagnement au niveau d'un quartier, (...) rien ne l'interdit pour autant que les règles inhérentes à chacune des structures soient respectées. Dans son contrat de gestion, en cours de négociation, l'AViQ et ses organes réfléchissent à un agrément multiple qui serait simplifié et facilité en vue d'organiser des solutions innovantes, mais aussi de réduire les charges administratives d'un pouvoir organisateur qui aurait de multiples activités. Cette réflexion prospective et opérationnelle devrait contribuer à répondre aux recommandations du GT Bien vieillir, en articulant plus avant la collaboration entre le secteur du domicile, notamment des services d'aide aux familles et aux aînés, avec l'offre du résidentiel, ce qui actuellement est loin d'être généralisé. »

---

**Lien vers la question parlementaire :**

<https://www.parlement-wallonie.be/content/print.php?print=interp-questions-voir.php&iddoc=120083&type=32>

**Liens vers les associations citées dans l'article :**

[Senoah ASBL - Senoah est un service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitats et un observatoire des lieux de vie pour aînés](#)

[Habitat et Participation – ASBL \(habitat-participation.be\)](#)

[A toi mon toit - Mons - Habitat Groupé Solidaire \(habitat-groupe.be\)](#)

[A toi mon toit - Action Vivre Ensemble \(vivre-ensemble.be\)](#)

[1Toit2Ages - Logement intergénérationnel](#)